



Conseil économique et social

Distr. générale
9 mai 2024
Français
Original : anglais

Session de 2024

27 juillet 2023-24 juillet 2024

Point 15 de l'ordre du jour

Coopération régionale

Résumé des travaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (2023-2024)

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint un résumé des travaux menés par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale au cours de la période 2023-2024.



Résumé des travaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (2023-2024)

Résumé

Eu égard à ses ressources humaines et naturelles, la région arabe dispose d'un vaste potentiel s'agissant d'atteindre les objectifs de développement durable, mais elle est en proie à des difficultés importantes qui entravent les progrès. Les conflits en cours accaparent l'attention et les ressources qui devraient aller au développement, exacerbant ainsi les fragilités. Les répercussions des conflits perturbent le commerce régional et aggravent les problèmes transfrontaliers. Afin de faire face à certaines des difficultés que connaît la région, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a fourni une aide cruciale à ses États membres aux fins de l'élaboration d'engagements nationaux visant à catalyser la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui a été mis en exergue lors du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023. En vue de renforcer les moyens de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la CESAO a continué d'exploiter les technologies modernes au service de l'élaboration des politiques, de s'employer à trouver des dispositifs de financement du développement innovants, d'adapter les progrès technologiques et l'innovation au contexte, de renforcer la capacité des institutions nationales de fournir des services de base, de consolider les capacités humaines et institutionnelles et d'établir de nouveaux partenariats tout en renforçant ceux qui existaient déjà. En 2023, la CESAO a notamment soutenu d'importantes réformes touchant à la législation et aux politiques de certains de ses États membres, telles que des modifications du droit du travail au Liban et des stratégies nationales en matière de justice sociale en Iraq, en Libye et en Mauritanie. En outre, dans nombre de cas, les domaines dans lesquels la CESAO offre son soutien et sa collaboration à ses États membres, tels que l'action visant à exploiter les matières premières essentielles pour les transitions énergétiques et l'élaboration de stratégies nationales sur les grandes tendances émergentes, notamment la conception de technologies du métavers, concordent avec les préparatifs du Sommet de l'avenir. La CESAO a poursuivi sa collaboration active avec la Ligue des États arabes et d'autres organismes régionaux pour faire en sorte que le développement régional soit plus étroitement lié aux objectifs de développement durable et renforcer la mobilisation du secteur privé dans les initiatives de développement. La Commission continue d'intensifier ses efforts de coordination avec diverses entités des Nations Unies afin de renforcer les initiatives de développement en veillant à ce que les interventions soient efficaces au niveau national, mais également à ce qu'elles appuient la réalisation des objectifs de développement à l'échelle régionale.

I. Introduction

1. Bien que la région arabe dispose du potentiel nécessaire du point de vue des ressources humaines et naturelles pour atteindre les objectifs de développement durable, elle reste en proie à de multiples difficultés qui, dans de nombreux cas, ont des incidences négatives sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau national. Tout d'abord, les conflits prolongés en cours entraînent des reculs majeurs et mettent en péril les acquis encore fragiles en matière de développement en ce qu'ils accaparent l'attention des gouvernements, contraignent ces derniers à revoir leurs priorités au détriment du développement et restreignent les ressources qui, sans cela, pourraient être déployées au service d'initiatives de développement durable. En outre, il convient de tenir compte des effets d'entraînement et des répercussions régionales de nombreux conflits, qu'il s'agisse de l'augmentation des migrations, de la perturbation du commerce et des transports régionaux ou de la perte de vitesse dans le traitement des questions transfrontalières.

2. D'un point de vue opérationnel, les conflits se traduisent par la limitation de l'accès et de la capacité d'exécuter des programmes vitaux. La région est également touchée de manière disproportionnée par les changements climatiques, en particulier par le manque croissant d'eau, qui nuit à l'agriculture et à la production alimentaire, entre autres secteurs. En outre, si certaines économies arabes croissent, nombre d'entre elles sont encore sous-diversifiées et trop dépendantes des industries extractives, qu'il demeure essentiel de transformer à des fins de durabilité et pour prévenir toute nouvelle dégradation de l'environnement et lutter contre les changements climatiques. Il convient également de noter que les États membres n'ont pas tous la même capacité s'agissant d'assimiler et d'optimiser les avantages que présentent les progrès technologiques rapides et l'innovation. En effet, de nombreux États membres de la Commission, notamment les cinq qui comptent parmi les pays les moins avancés, accusent un retard particulièrement marqué et disproportionné sur des États membres plus riches, tels que les États du Golfe. Une autre difficulté majeure tient au manque de ressources financières nécessaires à l'exécution d'initiatives de développement de première importance. La dette extérieure, la prépondérance du secteur informel dans l'économie (en particulier dans les contextes de conflit) et l'imperfection des systèmes d'imposition sont autant d'éléments qui contribuent à l'absence ou au manque de financements au service du développement durable.

3. La région continue également de subir certaines tendances et dynamiques mondiales qui aggravent les effets des problèmes régionaux pesant sur le développement. La plupart des pays arabes sont encore en train de se relever lentement de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui a paralysé certains secteurs de l'économie, comme le tourisme, submergé les systèmes de santé, entraîné des pertes de revenus considérables pour les entreprises et les particuliers et obligé les États membres à mettre en place des plans de relance et à réaffecter d'importantes ressources qui, sans cela, auraient pu aller au développement. Les conflits au niveau mondial et les évolutions géopolitiques influent également sur le contexte régional dans son ensemble, tout comme les tendances économiques mondiales, telles que l'inflation élevée et la contraction de la croissance économique.

II. Faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région

4. Compte tenu du contexte général et afin de faire face aux difficultés auxquelles la région est confrontée, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a joué un rôle déterminant s'agissant d'aider ses États membres (Égypte, Jordanie et, dans une certaine mesure, Oman) à élaborer avant la fin de l'année 2023 des engagements nationaux visant à catalyser la réalisation des objectifs de développement durable. Ces engagements ont été présentés lors du Sommet sur les objectifs de développement durable en septembre 2023. La Commission a également continué de concentrer ses interventions sur ses cinq États membres comptant parmi les pays les moins avancés dans le cadre du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, qui couvre la décennie 2022-2031.

5. Plus précisément, la CESAO a continué de progresser dans la mise à disposition de ses États membres de statistiques et de données permettant de prendre des décisions et d'élaborer des politiques sur la base d'éléments factuels. Elle a investi davantage dans le déploiement de technologies modernes et faciles d'utilisation et d'outils de simulation des politiques fondés sur l'intelligence artificielle et s'est employée à intégrer des composantes géospatiales dans les statistiques et à développer un référentiel de connaissances et un écosystème de données (un point d'entrée unique permettant d'accéder à toutes les données produites par les principales parties prenantes du développement), ce qui a permis d'améliorer l'accès des États membres à des données de qualité sur le commerce et la finance, entre autres domaines.

6. La Commission a également contribué à une boîte à outils mondiale pour les financements novateurs au service du développement et joué un rôle central dans l'adoption par l'Égypte d'un cadre de financement national intégré (le premier de la région), un succès qu'elle s'emploie actuellement à reproduire en Jordanie. Cela s'ajoute aux travaux qu'elle mène avec plusieurs États membres (Égypte, Jordanie, Tunisie, entre autres) concernant les politiques budgétaires, les moyens d'augmenter la marge de manœuvre budgétaire pour les investissements sociaux à l'aide du Social Expenditure Monitor (un outil de suivi des dépenses sociales), le soutien dans la conception et l'exécution d'initiatives de conversion de la dette et la recherche de projets dans lesquels il conviendrait d'investir pour lutter contre la raréfaction de l'eau dans la région. La Commission a également renforcé ses interactions avec des institutions financières (Union des banques arabes) et le secteur privé afin de stimuler les investissements dans le développement. En outre, elle collabore avec la CNUCED et d'autres commissions régionales en vue de mesurer et de limiter les flux financiers illicites afin de générer des ressources supplémentaires à l'appui des initiatives de développement.

7. L'accent a également été mis sur l'amélioration de la compétitivité de l'environnement économique et le renforcement des cadres juridiques et du soutien consacrés aux petites et moyennes entreprises, compte tenu des effets positifs que cela pouvait générer à long terme pour les économies arabes.

8. La transformation du secteur des industries extractives est un autre pilier important du travail de la CESAO, car il s'agit là d'une condition essentielle à la transition vers des systèmes énergétiques plus propres et plus durables.

9. En outre, la Commission a contribué au renforcement des institutions nationales en améliorant la capacité de celles-ci à fournir des services de manière plus accessible et plus équitable et à évaluer les différents risques et les moyens de les atténuer grâce à une planification du développement tenant compte des risques.

III. Renforcer les moyens de mise en œuvre du Programme 2030

10. La CESAO a continué d'adapter son soutien aux États membres en travaillant sur plusieurs axes, notamment le déploiement de technologies modernes et de l'intelligence artificielle à l'appui de la prise de décision et de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (grâce à l'exécution de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout) ; la recherche de dispositifs de financement du développement novateurs ; l'adaptation des progrès technologiques et de l'innovation au contexte, l'objectif étant de faciliter le commerce, le transport et la logistique ; le renforcement de la capacité des institutions nationales de fournir des services de base de manière inclusive et accessible, tout en améliorant leur transparence et leur application du principe de responsabilité ; le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, notamment s'agissant d'évaluer et de prévenir et d'atténuer les risques ; le renforcement des partenariats existants et la création de nouveaux partenariats, notamment avec le secteur privé.

11. Plus particulièrement, en plus d'aider l'Égypte à adopter un cadre de financement national intégré, une première dans la région, la Commission a également aidé deux autres États membres (la Jordanie et la Tunisie) à élaborer des cadres nationaux aux fins de la mise en place de mécanismes de conversion de la dette visant à accroître les ressources consacrées au climat et au développement, et deux autres États membres (la Mauritanie et Oman) à élaborer des stratégies viables de financement et d'optimisation de la dette. Parallèlement, elle a pris part à une initiative conjointe avec la CNUCED, le Département des affaires économiques et sociales et quatre commissions régionales en faveur de la coopération Sud-Sud dans le domaine du financement du développement qui vise à trouver des approches novatrices, à recenser les meilleures pratiques et à promouvoir l'apprentissage entre pairs. En outre, elle collabore avec la Commission économique pour l'Afrique et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour trouver des instruments de financement novateurs au service de l'action climatique et du développement durable.

12. Le Social Expenditure Monitor est un outil destiné à l'analyse des dépenses nationales en matière d'investissements sociaux qui permet aux États membres de réorienter les dépenses en fonction des priorités, et ainsi de renforcer l'efficacité de l'investissement dans la programmation sociale. Trois États membres (Jordanie, Koweït et Tunisie) ont bénéficié d'un soutien aux fins de la mise en place et de l'utilisation de cet outil, qui a été adapté au contexte. En Jordanie, le Ministère des finances ne s'est pas contenté d'adopter l'outil, mais en a assuré l'appropriation nationale. La CESAO a également collaboré avec trois autres États membres (Égypte, Libye et Yémen) et leur fournit actuellement le soutien nécessaire, notamment sous la forme d'un renforcement des capacités, pour permettre l'analyse des dépenses sociales au niveau national.

13. Le Risk Monitor de la CESAO est un outil approuvé par le Comité du développement durable de la Ligue des États arabes qui vise à appuyer la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays touchés par un conflit (Iraq, Jordanie, Liban, Libye, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Yémen et État de Palestine). Il a servi de base au renforcement des capacités de fonctionnaires libyens (Ministère de la planification) pour ce qui est de prendre en compte les risques de manière systématique dans la programmation en évaluant les vulnérabilités et la résilience. Ainsi, le Ministère a créé une équipe spécialisée chargée d'évaluer et de suivre les risques de manière régulière, en collaboration avec d'autres entités gouvernementales et d'autres partenaires. Avec le soutien de la CESAO, l'équipe a déjà produit le premier rapport national sur les risques. Un processus parallèle a été

lancé dans l'État de Palestine. Cependant, les activités ont dû être suspendues en raison du conflit en cours.

14. La CESAO et le Maroc ont organisé conjointement le deuxième sommet régional sur les petites et moyennes entreprises, ayant pour thème « De la résilience à la prospérité », ce qui a permis à des responsables gouvernementaux et à des représentants des petites et moyennes entreprises des États membres arabes de discuter des occasions à saisir et des obstacles rencontrés s'agissant de stimuler la compétitivité des petites et moyennes entreprises sur le marché en améliorant les environnements opérationnels et les cadres réglementaires. Les participants ont annoncé qu'ils s'engageaient à fournir jusqu'à 177 millions de dollars pour soutenir les petites et moyennes entreprises dans les pays arabes, à élaborer des plans pour aider 200 entreprises qui n'avaient pas encore adopté le commerce électronique à passer au numérique et à fournir une formation à 55 000 jeunes hommes et femmes pour les aider à développer leurs compétences. En outre, la Commission a lancé une plateforme visant à promouvoir les industries créatives dans la région arabe et organisé une série de webinaires à l'intention des petites et moyennes entreprises de la région pour leur expliquer comment favoriser le commerce électronique transfrontalier en se servant du marketing numérique pour gagner les marchés internationaux. Les ateliers ont permis au personnel de ces entreprises d'entrer en contact avec de grandes entreprises technologiques et des agences de marketing numérique, ainsi qu'avec des experts dans ce domaine, afin qu'ils puissent partager des connaissances et des idées, accéder à des ressources et à des outils pratiques et discuter des tendances qui façonnent le monde du commerce en ligne.

15. La CESAO a également élargi l'utilisation de l'outil Skills Monitor à 7 autres États membres, ce qui porte à 11 le nombre total d'États membres arabes qui ont accès à des données sur les facteurs ayant une incidence sur les marchés de l'emploi (Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Oman et Qatar). Cet outil permet aux États membres de concevoir des programmes ciblés de reconversion professionnelle et d'amélioration des compétences afin de lutter contre le chômage. Il est actuellement mis à la disposition d'établissements d'enseignement, l'objectif étant d'aider les jeunes qui se préparent à entrer sur le marché du travail.

IV. Initiatives clés de la Commission

16. La CESAO a apporté son soutien à la commission chargée de superviser les affaires relatives aux femmes et aux enfants au sein du Parlement libanais, ce qui a permis l'élaboration d'un projet de texte visant à modifier la loi nationale sur le travail afin d'y inclure des dispositions spéciales relatives à l'aménagement des modalités de travail concernant les femmes et l'économie des services à la personne. Au Soudan, elle a aidé le Ministère du travail et du développement social à mener un processus participatif visant à évaluer et à réviser les priorités et plans pratiques sectoriels existants et à en élaborer de nouveaux au service du plan d'action national pour l'application de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité.

17. En outre, la CESAO a collaboré avec trois États membres (Iraq, Libye et Mauritanie) afin de renforcer les capacités de leurs fonctionnaires et de leurs décideurs politiques dans le domaine de la justice sociale. Ainsi, les trois États membres ont créé des commissions nationales qui ont pour mandat de diriger l'élaboration de stratégies et de cadres politiques nationaux sur la justice sociale. Deux autres États membres (la Somalie et le Yémen) ont demandé le soutien de la CESAO en vue de renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles aux fins de

l'élaboration de cadres de justice sociale. Toutefois, en raison de contraintes financières, les activités prévues ont été reportées à 2024.

18. La CESAO a par ailleurs continué de contribuer à l'action menée par la Commission économique pour l'Europe en collaboration avec les autres commissions régionales concernant la production durable de matières premières essentielles nécessaires aux transitions à faible émission de carbone et à l'amélioration de la sécurité et de la résilience énergétiques à l'aide de la transition énergétique.

19. La CESAO a également continué de soutenir les États membres dans l'analyse des grandes tendances et des problèmes qui ont une incidence sur les trajectoires de développement régionales et nationales. Ce travail a abouti à l'élaboration du projet intitulé « Arab Vision 2045 » (Une vision arabe pour 2045), qui a été accueilli favorablement par les États membres. Parallèlement, la CESAO a aidé trois États membres (l'Égypte, le Liban et le Yémen) à évaluer les difficultés rencontrées à l'échelle nationale en matière de développement. En outre, il a été procédé à une analyse approfondie de la technologie émergente du métavers, de son incidence sur la région et des perspectives qu'elle ouvre en matière de politiques publiques, et un support d'apprentissage en ligne visant à renforcer les capacités institutionnelles et humaines en matière de prospective stratégique dans la région arabe est en cours d'élaboration.

20. Il convient de noter que, dans nombre de cas, les domaines dans lesquels la CESAO offre son soutien et sa collaboration à ses États membres concordent avec les préparatifs du Sommet de l'avenir. C'est le cas notamment des domaines suivants : l'analyse, la préparation et l'atténuation en lien avec les risques et les chocs ; la mesure et la réduction de la pauvreté multidimensionnelle (l'action menée dans ce domaine n'étant pas cantonnée aux approches traditionnelles fondées sur des critères monétaires) ; la promotion d'une démarche régionale concernant les avancées technologiques, par exemple au moyen de l'adoption du Plan d'action arabe dans le domaine du numérique ; la refonte de l'architecture financière mondiale au moyen d'initiatives telles que les échanges de dettes et l'optimisation de la dette, l'amélioration des politiques fiscales et la lutte contre les flux illicites.

V. Mettre les partenariats au service du développement durable

21. La composition de la CESAO recoupe presque entièrement celle de la Ligue des États arabes, la principale organisation régionale avec laquelle la Commission entretient un partenariat de longue date. Sur la période considérée, on notera particulièrement à cet égard l'exécution des travaux préparatoires en lien avec le projet « Arab Vision 2045 ». À cela s'ajoutent le renforcement de la collaboration dans le domaine de la production et de la consommation durables et l'évaluation des systèmes alimentaires menée conjointement par la CESAO et l'Organisation arabe de développement agricole.

22. La CESAO a également interagi avec l'Union des banques arabes pour mieux comprendre et suivre les contributions du secteur privé aux initiatives régionales de développement. Ce projet est en train d'être élargi tant au niveau régional que national, l'objectif étant d'aider les États membres à recenser, en collaboration avec des représentants du secteur privé national, les domaines de développement qui pourraient particulièrement bénéficier d'investissements du secteur privé à l'avenir, ce qui permettrait d'augmenter le financement disponible pour la mise en œuvre des priorités nationales liées aux objectifs de développement durable et aux cibles y relatives.

23. En s'appuyant sur les partenariats existants avec divers acteurs, qu'ils fassent ou non partie du système des Nations Unies, la CESAO a continué de contribuer au maintien et au développement de bases de données et de plateformes de connaissances et de modélisation, qui permettent à ses États membres de faire des prévisions à court et à long terme concernant les données relatives aux changements climatiques et d'utiliser ces données au service des politiques nationales et de la coopération régionale en matière de lutte contre les changements climatiques et d'adaptation à ces changements.

24. La CESAO dirige l'action conjointe des commissions régionales et de la CNUCED concernant l'utilisation de la technologie de la chaîne de blocs visant à faciliter le commerce et à renforcer la compétitivité.

VI. Conclusions

25. Il est essentiel pour la Commission d'entretenir des partenariats stratégiques avec les principales organisations de développement de la région pour s'assurer que l'appui qu'elle fournit à ses États membres demeure efficace. Les activités qu'elle mène avec la Ligue des États arabes, la Banque islamique de développement et l'Union des banques arabes en sont un parfait exemple.

26. Il est indispensable d'investir de manière continue dans des technologies innovantes, des outils de simulation à des fins d'optimisation, l'intelligence artificielle et des activités de renforcement des capacités pour améliorer la qualité, l'opportunité et l'accessibilité des données, et ainsi permettre la formulation de politiques publiques fondées sur des données probantes, tournées vers l'avenir et plus percutantes.

27. Il existe des possibilités de renforcer le pouvoir de rassemblement de la Commission, les plateformes intergouvernementales étant le principal moyen de parvenir à un consensus sur diverses questions liées au développement durable, en particulier les questions transfrontalières telles que les changements climatiques, la gestion de l'eau, les migrations et le commerce.

28. Il existe également des possibilités de renforcer la coordination entre les entités des Nations Unies, tant au niveau régional que national. Alors que les commissions régionales jouent un rôle clé dans la direction et la coordination conjointe des plateformes de collaboration régionales, la coordination entre les commissions elles-mêmes produit des résultats tangibles aux niveaux régional et national. Par exemple, dans le cadre d'une action conjointe avec la CNUCED, les cinq commissions aident les États membres à utiliser la technologie de la chaîne de blocs dans les opérations douanières et les opérations de commerce transfrontalier afin de stimuler le commerce et la compétitivité. En outre, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la CESAO s'applique à renforcer la capacité des décideurs politiques de certains États membres d'accéder à des mécanismes de financement novateurs au service de l'action climatique et du développement durable en réponse à la triple crise alimentaire, énergétique et financière. Il est possible de renforcer davantage la collaboration entre les commissions régionales et les bureaux nationaux de certains organismes ou les équipes de pays des Nations Unies pour contribuer à la conduite d'interventions par les commissions au niveau national et à la viabilité de ces interventions.